

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DU PERCHE SARTHOIS

PARCOURS DÉCOUVERTE



VANCÉ

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



À la mémoire de Rémi
Huger, maire de Vancé
de 1989 à 2001.

INTRODUCTION

Située au sud-est de la Sarthe,
à 45 km du Mans et à 14 km de son
chef-lieu de canton, Saint-Calais, la
commune de Vancé est intégrée à la
Communauté de communes des
Vallées de la Brayre et de l'Anille et
au Pays d'art et d'histoire du Perche
Sarthis. Elle s'étend sur 12,47 km²
et compte 310 habitants en 2023.

Vue du bourg de Vancé
depuis la Commonière.
Ci-contre : Vancé et ses environs
sur la carte de l'Évêché du Mans
par Alexis-Hubert Jaillot (1706).
Source gallica.bnf.fr/BnF





1 Paysage contrasté, entre bocage* et champs ouverts depuis la route de Cogners.
2 Bocage et habitat dispersé à Vancé.



CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Localisée dans la zone de contact entre le Bassin Parisien et le Massif Armoricain, la commune de Vancé est établie au sud-ouest du plateau calaisien incisé de vallées encaissées. Elle bénéficie de terrains essentiellement argilo-calcaires remontant au Crétacé supérieur. La commune est compartimentée par des cours d'eau appartenant au bassin de la Braye ; les deux principaux sont le Charmançon et le Tusson. Le bourg s'est installé à l'ouest de leur confluence ; son territoire oscille entre 80 mètres d'altitude dans la vallée du Tusson, au sud du bourg, et 156 mètres sur le plateau à l'est.

Son paysage varie entre un bocage* assez préservé dans la vallée et des plateaux où les haies ont peu à peu cédé la place aux champs de grandes cultures depuis le milieu du XX^e siècle. L'habitat est dispersé principalement dans des hameaux. L'influence de la vallée du Loir toute proche y est perceptible dans la culture de la vigne, qui subsiste sur

quelques parcelles près du Perray et de la Cave, mais aussi par la présence de caves creusées dans les coteaux calcaires, à l'image des 24 réparties entre les Coulées et la côte de la Bréonnière. Le calcaire est également très présent dans l'architecture sous la forme de moellons et de pierres de taille prove-

nant des carrières du Loir les plus proches. D'après Julien-Rémy Pesche, seule l'exploitation des marnes* a lieu au début du XIX^e siècle à Vancé, en plus du fonctionnement d'une briqueterie. En effet, l'argile a permis de fabriquer des tuiles et des briques sur la commune de façon assez éphémère au

3 Caves des Coulées. 4 Promenade aux caves de Vancé au début du XX^e siècle.



début du XIX^e siècle. Elle a été utilisée de temps immémorial sous forme de torchis, même s'il en reste très peu de visible à Vancé. Néanmoins, ces éléments rattachent l'architecture locale aux influences du Perche Sarthois.

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

Les origines de Vancé restent obscures. André Adet, Anette Huger et Pierre Matherat signalent une carte postale de 1909 présentant le menhir de Chaiseray, détruit depuis, mais nous n'en avons pas trouvé trace, et aucune preuve ne permet d'envisager une occupation du territoire communal dès la préhistoire. L'origine de Vancé pourrait remonter à l'époque gallo-romaine même si les indices sont minces. Le nom de Vancé, dont l'orthographe a varié au fil du temps, de *Ventiaco*, *Vanssai*, *Vanczai*, *Vençais*, avant d'être fixée au XVIII^e siècle, provient du nom d'homme latin *Vencius* ou *Venicus* associé au suffixe *acum*, ce qui signifie, à l'époque gallo-romaine, "le domaine de Vencius". De plus, l'un des deux embranchements de la voie antique Le Mans-Orléans, partant du Gué de l'Aune, à Challes, pour se diriger vers Blois et Tours par la vallée du Loir, passe par Vancé après avoir parcouru Volnay, Saint-Mars-de-Locquenay, Tresson, Montreuil-le-Henri, Saint-Georges-de-la-Couée, et se dirige ensuite vers Lavenay. Il servirait de limite communale entre Vancé et Ruillé et passerait au pied de la Motte Chauvin et par la Joubardière.

Au Moyen Âge, l'histoire de Vancé se précise grâce à la découverte de deux monnaies mérovingiennes frappées

VENISCIACO / LEVDVLFVS, attribuées à Vancé. Cependant, la paroisse n'est mentionnée qu'en 1384.

Implantée à la limite entre Maine et Vendômois, la seigneurie de paroisse est rattachée à une châtelainie* relevant du Bas-Vendômois. Elle appartient à une famille portant le nom de Vancé, devenue par la suite de Vanssay, dont la terre est saisie par le Comte de Vendôme à la fin du XIV^e siècle sur Jean de Vancé qui se retire à Conflans après son mariage avec la fille de Guillaume Bellanger, héritière de deux seigneuries dans cette localité : la Barre et la Seillerie. La châtelainie de Vancé est donnée par Louis de Vendôme à son fils naturel, le Comte Jean, bâtard de Vendôme, le 28 avril 1484. Le 26 octobre 1490, Jacques de

Berziau rend aveu* au comte de Vendôme, pour son fief de Courtanvaux dépendant de la châtelainie de Vancé. Cette seigneurie appartient en 1576 à noble dame Anne Courtin, veuve de Nicolas Compain qui la baille à ferme à un bourgeois de Montoire, Méry Bigot. Le 23 août 1582, la seigneurie de Vancé est acquise en même temps que celle de Bonneveau par Gilles de Souvré, seigneur de Courtanvaux, avec toutes ses composantes, redevances et droits seigneuriaux.

Dans un aveu* du marquis de Louvois au duc de Vendôme pour Courtanvaux et ses annexes, le 9 mai 1690, la seigneurie de Vancé est indiquée en ces termes : "dépendait autrefois de mon domaine, le château de la châtelainie de Vancé, situé au bourg de Vancé, qui a été par moi baillé à défunt Denis Moussu, suivant acte passé le 31 mai 1671 (...)". P. Moulard rapporte une enquête de 1784 pour la répartition de l'impôt dans laquelle est signalé, à propos des biens situés dans le bourg de Vancé, que Monsieur l'abbé Le Breton de la Loutière possède "le château seigneurial de la Cour avec un jardin potager occupé par le sieur Domer, notaire". En effet, Amable-Louis-François Le Breton, seigneur de la Loutière avait fait l'acquisition, le 10 septembre 1760, de la "Grande-Maison et château de Vancé avec les terres en dépendant de François Hertereau et Marie Pinson". Ainsi, à la fin de l'Ancien Régime*, la seigneurie de paroisse reste liée au château de Vancé, dont les biens ont été vendus à plusieurs reprises depuis le XVI^e siècle et les droits seigneuriaux

1 Maison ancienne au Vivier.
2 Moulin de Montchenou.



affermés par les seigneurs de Courtanvaux auxquels ils reviennent jusqu'à la Révolution.

Difficile de savoir ce que recouvrait alors le terme de château à ce moment-là, mais la mention de la Cour sur le cadastre de 1829 permet d'en situer l'emplacement au sud-ouest de l'église.

En outre, la paroisse de Vancé comptait plusieurs fiefs* avant la Révolution dont celui de la Loutière. Il s'étendait à la fois sur Cogners et Vancé mais la demeure seigneuriale, aujourd'hui sur Cogners, était située dans la paroisse de Vancé jusqu'à la délimitation du cadastre en 1829. Cette seigneurie relevait au Moyen Âge de la Basse-Barre à la Chapelle-Huon puis des Mésengères à Saint-Gervais-de-Vic. Un aveu* du XVI^e siècle indique qu'elle consistait en "châ-



Cogners, la Loutière avant la suppression de l'étage du logis en 1956.

Cadastre du bourg de Vancé, 1829. Archives départementales de la Sarthe, PC\375\003.



teau composé de chambres basses et hautes, greniers, caves, pressoirs, jardins, vignes, réservoirs, fuye*".

Un acte de vente de la terre de la Loutière, du 16 juillet 1667, pour le compte de René de Marans signale également sur le lieu une chapelle et des droits honorifiques dans l'église et la paroisse de Vancé. L'ensemble est vendu avec les biens du domaine, à savoir sur Vancé la métairie de la Bessière, le fief de la Guillaumerie, le lieu de la Martinière et la seigneurie de Monchenou consistant en maisons, cours, granges, étables, colombier, etc..., la métairie du Joug, et le moulin de Monchenou avec droits de mouture. Le fief de Rommée était également réuni à la Loutière à la fin de l'Ancien Régime*.

Les principaux seigneurs connus de la Loutière se nomment La Mandaye à la fin du XV^e siècle, auxquels succèdent, vers 1604, la famille de Marans, puis différents propriétaires avant que la sei-

gneurie de la Loutière soit vendue en 1725 à Louis Le Breton et Marie-Françoise Pothier, parents de l'abbé Le Breton auquel le marquis de Courtanvaux, François-César Le Tellier, détenteur des droits seigneuriaux des Mésengères, fait donation viagère en 1758. La Loutière est vendue en viager le 24 octobre 1778 au fermier général de la seigneurie de la Fourrière à Saint-Gervais-de-Vic, Michel Dagoreau et sa femme Françoise Bleu, mais l'abbé de la Loutière continue d'habiter le lieu jusqu'à la Révolution, dont il embrassa la cause.

Les fiefs de Vancé cités sont d'importance et de natures diverses. Celui de Monchenou dépend de la châtelainie* de Saint-Calais ; il est constitué en 1581 de bois de haute futaie, d'une métairie et d'un moulin ainsi que de droits seigneuriaux. Ceux de Rommée et la Guillaumerie n'avaient pas de domaine.

Le 8 novembre 1793, les titres féodaux comprenant 150 pièces remises par l'abbé de la Loutière et 5550 pièces concernant les domaines féodaux de différentes paroisses, plus les registres terriers* émanant du citoyen Montequiou sont brûlés, comme prévu dans une délibération municipale du 3 novembre 1793. L'abbé Le Breton procède publiquement à l'incendie qui se déroule dans le champ de l'École pour éviter toute propagation aux habitations du bourg. Après avoir déclaré se soumettre aux lois de la République en octobre 1795, comme l'abbé Pichonneau, l'abbé de la Loutière, ancien prêtre de la congrégation de l'Oratoire, ancien abbé commendataire*, avocat, mais aussi poète, est assassiné, avec

son domestique, en mars 1796 à l'âge de 71 ans lors d'une offensive des chouans, d'après P. Moulard.

LA GUERRE DE 1870 À VANCÉ

Après l'épisode troublé de la Révolution, Vancé, comme beaucoup de communes de la Sarthe, subit la guerre de 1870. Après la défaite de Sedan et la proclamation de la République, l'armée de la Loire est constituée. La Sarthe représente un enjeu stratégique. Aussi, après les incursions de l'armée prussienne fin novembre 1870, les affrontements s'intensifient lorsque les troupes progressent vers Le Mans le 8 janvier 1871 depuis Bessé. Les Prussiens arrivent à Vancé dans l'après-midi et progressent sur les hauteurs de l'Antinière, la Babinière, la Commonière. Ils disposent d'un corps d'artillerie qui arrive de La Chapelle-Gaugain, et les XIII^e et XIV^e corps viennent en renfort. Parallèlement, des forces françaises sont regroupées

sur la ligne du Tusson et du Charmançon pour retarder la progression des Prussiens et permettre l'arrivée des renforts du général Jouffroy depuis Courdemanche. Sur le front de Vancé, les forces françaises disposent d'un détachement du 3^e cuirassier, du 33^e et du 36^e de marche, des éclaireurs algériens, et de trois pièces de la batterie à cheval de la XIV^e brigade positionnées sur les hauteurs de la Bassacherie, lorsque l'ennemi charge sur un sol gelé. Le 33^e de marche bloqué sur la route de la vallée est dégagé grâce aux éclaireurs algériens mais aux termes de combats de près de vingt heures, parfois au corps à corps, les français doivent battre en retraite par les chemins creux vers Montreuil et Saint-Georges-de-la-Couée. Face à la situation désastreuse, le maire René Charles Almiré Gruau fait appel à Marie-Virginie Vaslin, fondatrice des sœurs Franciscaines Servantes de Marie, récemment retirée au Pâtis, près de la

- 1 Cimetière de Vancé, tombe d'un soldat allemand tué à Vancé pendant la guerre de 1870-71.
 - 2 La bataille de Vancé. Ernest Grenet, *l'Armée de la Loire* - illustrations de Louis Bombléd - Paris, 1893.
- © Le Mans, Médiathèque Louis-Aragon, 1^{er} et 4^e 1899.





Vitrail de l'église de Vancé représentant Marie-Virginie Vaslin soignant les blessés pendant la guerre de 1870-71.

Joubardière à Vancé, pour soigner les blessés. Présents avec 12 escadrons dont deux régiments d'artillerie le 9 janvier, les allemands quittent Vancé le 10 pour se diriger vers Le Mans. Les pertes humaines sont importantes. Au sein des forces françaises, on compte une centaine de tués ou blessés parmi les éclaireurs algériens, et une perte de vingt hommes du 3^e cuirassier. Deux tombes dans le cimetière en témoignent. Pour la population, au traumatisme des combats s'ajoutent les méfaits de l'occupation des troupes allemandes pendant plusieurs jours.

POPULATION ET ÉCONOMIE

À la fin de l'Ancien Régime*, les habitants se répartissent principalement dans la campagne. Beaucoup ne sont pas propriétaires, ils louent de petits bordages* ou plus rarement des métairies à des propriétaires de diverses

conditions : ainsi le bordage* de la Bas-sacherie et la ferme de la Clergerie sont loués par l'abbé de la Loutière, le moulin de Monchenou par les héritiers du marquis de Courtanvaux, Bois-Neuf et la ferme du domaine de Chaisera y par monsieur Gasselin de Richebourg du Mans. En 1788, d'après le rôle de taille, le nombre de pauvres est évalué à 350 sur une population estimée à environ 800 habitants, à cause du manque de travail et de l'incapacité à commercer en raison du mauvais état des chemins et de l'absence de marché à Vancé. Néanmoins, quelques échanges commerciaux ont lieu principalement avec Saint-Calais pour la vente de bestiaux, de laine et de toiles.

Cependant, l'essor démographique général amorcé au XVIII^e siècle entraîne un accroissement de la population vancéenne. Elle atteint son maximum en 1831 avec 1106 habitants. D'après Pesche, en 1836, elle en compte 1044, dont 205 au bourg et beaucoup dans les hameaux : 92 à la Joubardière, 88 à la Vallée aux Thermeaux, 38 à l'Antinière et 32 au Vivier. La commune développe les voies de communication en construisant deux ponts sur le Tusson en 1833, au gué Robert et au gué des Fontaines, même si elle déplore régulièrement les dégâts commis pas les crues. Elle crée de nouveaux chemins et améliore ceux qui existent dans les années 1850-1860. Néanmoins, elle reste à l'écart des grands axes routiers et des voies de chemins de fer.

Le bourg, comme les hameaux, concentrent un grand nombre d'artisans. Ainsi, l'état de population de 1810 indique,

dans le bourg, treize tisserands, douze professionnels du bâtiments : quatre tailleurs de pierre, un maçon, un charpentier, trois menuisiers, trois tailleurs de bardeaux* et de nombreux autres artisans liés aux besoins quotidiens : tonnelier, charron, bimblotier*, bourrelier, sabotier, boisselier, boucher, boulanger et quatre maréchaux-ferrant. Le bourg dispose également de trois cabaretiers, d'un marchand, d'un instituteur et d'un notaire, ce qui montre l'importance de Vancé qui est alors la troisième commune du canton.

La comparaison avec le recensement de 1906 permet de constater la disparition des tisserands et la multiplication des artisans dont le nombre a augmenté et

1 Hameau de la Vallée aux Thermeaux au début du XX^e siècle. 2 Ancienne saboterie d'Henri Margate à la Vallée aux Thermeaux.



1 Ancien logis de la Cave du Pèle. 2 Anciennes fermes de la Sourderie. 3 Préparation des vendanges à Vancé par Rémi Huger en 1954. 4 Vigne du Perray.



le panel s'est enrichi, révélant l'évolution du commerce de détail dans le bourg avec un grainetier, un marchand de nouveautés, un débitant de tabac, un coiffeur, un cordonnier, deux épiciers. Entre-temps, les activités féminines se sont développées ; il y a alors neuf couturières, cinq lingères, une blanchisseuse et du personnel de maison (domestiques, valet de chambre, jardinier, cuisinière) qui témoignent de la présence d'une petite bourgeoisie. Après la Seconde Guerre mondiale, les artisans cessent leur activité les uns après les autres. Par tradition, certains la poursuivent jusqu'aux années 1970 même si elle n'est plus rentable ; c'est le cas de Rémi Huger pour la tonnellerie ou d'Henri Margate, sabotier à la Vallée aux Thermeaux. Le commerce se maintient bien jusqu'au troisième quart du XX^e siècle.

Les habitants de la campagne sont surtout des paysans ; d'après Pesche, Vancé compte 12 fermes (métairies de plus de 15 ha), 24 bordages* et un grand nombre de maisonnières, minuscules exploitations permettant à peine la subsistance de leurs occupants. L'enquête agricole de 1882 signale 50 fermes de moins de 5 ha, 70 de 5 à 20 ha, 21 de 21 à 30 ha et 5 de 31 à 40 ha, ce qui montre le dynamisme agricole de la commune qui produit de l'élevage, principalement bovin et ovin, mais surtout des céréales et un peu de plantes fourragères (trèfles et luzerne), sans oublier la vigne qui représente encore 40 ha pour la consommation locale. Quatre moulins existent également au XIX^e siècle, tous à blé, l'Étang sur le Charmançon, Robert, le Moulin Banal et Monchenou sur le Tusson. Leur productivité est faible et souvent inter-

mittente malgré les efforts de modernisation de certains, à l'image de celui de l'Étang à la fin du XIX^e siècle, et de celui de Monchenou. Ce dernier est reconstruit en 1850 et équipé d'engrenages en fonte puis d'une machine à cylindre. Ils cessent tous leur activité au plus tard après la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, au XX^e siècle, le Moulin Banal et celui de Robert sont reconvertis en scierie mécanique grâce à la mise en place de turbines, celle du Moulin Banal fonctionnant jusqu'en 1970. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Vancé bénéficie de la création dans le bourg de la câblerie INDECA. Elle compte près de 30 salariés à la fin des années 1960 mais les évolutions économiques entraînent sa fermeture définitive en 1993. Dans les dernières décennies du XX^e siècle, la scierie contribue au maintien de l'emploi salarié au sein de la commune, sous l'égide de son fondateur Christian Auriau.



1 Le sabotier Henri Margate dans son atelier de la Vallée aux Thermaux. 2 La ferme de Chaizeray.
3 La musique de Vancé vers 1912. 4 L'actuelle rue de l'Abbé Antoine au début du XX^e siècle.
5 L'abbé Antoine en chef de la musique de Vancé.

Durant le XX^e siècle, Vancé demeure un bourg rural dynamique connu pour ses assemblées, bals populaires animés par un entrepreneur. La dernière a lieu en 1965. Le village est également animé par ses associations, avec notamment la société cycliste Véloce, créée dès 1906, ou encore sa fanfare en 1912. Les guerres y mettent un terme mais la vie du village connaît un nouveau souffle avec l'abbé Antoine, curé de Vancé, de

Cogners et de Poncé de 1965 à 2003. Il fédère nombre d'habitants au-delà de sa paroisse grâce au scoutisme et à l'association UPASC (Union des parents et amis des scouts du secteur de Saint-Calais), qui propose diverses activités, notamment la création d'une nouvelle fanfare et d'un groupe de majorettes qui participent à de nombreuses fêtes locales : kermesses, fêtes de la Sainte Cécile, jeux inter-villages.

D'autres associations apportent leur contribution jusque dans les années 2010. De 1991 à 2015, Vancé fête la saint Vincent, patron des vigneron. L'Union Vancéenne organise de nombreux rendez-vous annuels : carnivals, bals-repas du 14 juillet, courses cyclistes, de 1980 à 2014. L'essoufflement du bénévolat et les changements sociaux mettent fin

peu à peu à ces festivités. Néanmoins, aujourd'hui d'autres acteurs fédèrent les habitants et animent la vie du village, c'est le cas de Génération Mouvement, de la Maison d'Hélène, ou encore du Conseil des sages, créé en 2021.

Actuellement, l'économie locale repose sur neuf fermes aux productions diverses de céréales et d'élevage (vaches laitières, allaitantes et volailles) et sur trois artisans peintre, maçon, paysagiste-élagueur. Depuis la fermeture du café "Le Saint-Vincent" en 2014, la boulangerie est le dernier commerce du bourg. La population active de Vancé travaille principalement dans les services et l'industrie au sein de bassins d'emplois éloignés parfois de plusieurs dizaines de kilomètres. Si le bourg a continué de s'étendre depuis le XX^e siècle à la faveur du développement pavillonnaire, générant une augmentation du nombre d'habitations, passé de 215 en 1968 à 236 en 2020, le nombre de logements vacants est passé de 22 à 34 aujourd'hui. Toutefois, le phénomène le plus marquant est peut-être l'augmentation des résidences secondaires passées de 14 à 44, témoignant de l'attrait de ce village aux paysages préservés, loin de l'agitation des grands axes et de la ville.



Collection privée

PARCOURS DÉCOUVERTE

Cette promenade de 3 kilomètres, au départ de l'église de Vancé, vous propose une découverte du bourg. Prenez le temps d'observer l'architecture afin de saisir sa singularité et ses caractéristiques communes liées à la géologie, aux différentes phases de construction et aux savoir-faire des artisans locaux.

L'ancienne école des garçons construite en 1865.



1 Vue générale de l'église Saint-Martin, depuis le nord-ouest. 2 Vue intérieure de l'église au début du XX^e siècle. 3 Tour construite en 1839.

1 ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'église de Vancé remonte au Moyen Âge mais il est difficile de préciser sa date de construction faute de traces archéologiques et de documentation suffisante. La plus ancienne mention connue remonte au XIII^e siècle, puis elle est régulièrement citée à partir de 1330. Vendue comme bien national à la Révolution au sieur Joseph Lecomte, elle est restituée à la commune après le Concordat (1801), situation entérinée par le conseil municipal en 1809. L'église est signalée en mauvais état en 1807, particulièrement le clocher en partie découvert et son balet* tombant en ruine. Dès 1808, la commune fait réparer la couverture en ardoises du clocher et fait remettre la croix au sommet, le reste de l'édifice est encore couvert en bardeaux*. Dans sa forme actuelle, l'église présente deux volumes principaux formant une courte nef et un chœur imposant comprenant au nord la chapelle de la Vierge. Le chœur est flanqué au sud

d'un bas-côté de deux travées abritant la chapelle dédiée à sainte Catherine et au Sacré-Coeur. Un volume en appentis, abritant la sacristie, est bâti au chevet de l'édifice. La partie la plus ancienne, d'origine romane selon Pasty de la Hylais, est la nef. Elle conserve à gauche du portail des inscriptions funéraires datées 1587-1602 ; elles sont désormais presque illisibles. La nef a été modifiée comme le montrent les murs gouttereaux* ; ils ont

notamment fait l'objet de renforts en pierre de taille pour supporter le poids du clocher créé à l'Époque Moderne*. D'après P. Moulard, en 1839, elle est flanquée au nord d'une tour d'escalier aux frais de la fabrique, afin de faciliter l'accès au clocher qui s'effectue jusque-là par une échelle mobile depuis l'intérieur de la nef. Ces travaux sont complétés par une restauration du clocher en 1897 sous l'égide de Pascal Vérité et par la suppression du lambris sous char-

4 Bénitier offert en 1735 par le sieur Leclerc de Germacée. 5 Vue du chœur actuel de l'église.



Retable de la chapelle de la Vierge.

penne de la nef et à son remplacement par une voûte et un plancher plâtrés ornés d'une rosace en staff*, en remplacement du passage des cloches. L'imposant volume du chœur est couvert de voûtes d'ogives reposant sur des consoles sculptées. Il est surmonté d'un toit très pentu associé à des pignons à rampants de pierre. Ces éléments permettent de le dater du XVI^e siècle. Deux grandes arcades le mettent en communication avec le bas-côté. S'il présente des caractéristiques de cette période, certains détails constructifs montrent qu'il est postérieur, ce que semble confirmer Julien-Rémy Pesche qui indique dans son dictionnaire : "une chapelle sainte Catherine, à peu de distance au sud de cette église, a été abattue pour accroître cette dernière". De

plus, nous savons grâce aux délibérations municipales que l'ancienne chapelle Sainte-Catherine existait encore en 1815, mais elle est détruite au moment de la levée du cadastre en 1829, ce qui permet de dater la construction du bas-côté actuel et peut-être la sacristie.

L'église conserve des éléments mobiliers anciens, à l'image du retable* du maître-autel datant de 1716, d'après l'Inventaire de l'église dressé en 1902. Il comprend un tableau représentant la Transfiguration du Christ, et les statues de saint Martin, saint Sulpice et saint Jacques, accompagnées de deux anges adorateurs. Les chapelles disposent également d'un retable ; celui de la Vierge contient un tableau du XVII^e siècle représentant l'Annonciation, inspiré de l'école italienne de Guido Reni. Il est surmonté d'une statue de Vierge à l'Enfant du XIX^e siècle. Celui de la chapelle sud semble avoir été réalisé au XIX^e siècle en pendant à celui de la chapelle nord ; au centre figure un tableau représentant sainte Catherine, signé

C. Peluche, 1860 ; il est complété d'une statue de la sainte. À gauche du retable, au dessus de la porte d'accès à la sacristie, se trouve le plus ancien objet de l'église ; il s'agit d'un bas-relief en bois représentant la Charité de saint Martin accompagné d'une inscription latine signifiant "Il a donné aux pauvres en vain", datée de 1583 avec les initiales de son auteur. À noter également la présence, près de la porte latérale de la nef, d'un bénitier en marbre rouge "donné par le Sieur Leclerc de Germacée, bourgeois, à Laval 1735" comme son inscription l'indique. Un bénitier et des fonts baptismaux en marbre noir fermés par un couvercle de cuivre sont disposés de part et d'autre du portail principal. Au fond de la nef se trouve le mécanisme de l'horloge commandée à l'entreprise Gourdin de Mayet en 1851, et électrifiée en 2000. L'église disposait en 1790 de deux cloches descendues le 11 novembre 1793 pour être fondues. Aussi, deux nouvelles cloches, commandées aux établissements Bollée, ont été installées en 1873.

1 La Charité de saint Martin, bas relief en bois, 1583. 2 Rosace du plafond de la nef, XIX^e s. 3 Chapelle sud dédiée à sainte Catherine et au Sacré-Coeur.





- 1 Vue de la nef et des nombreux dessins réalisés par l'abbé Antoine.
- 2 Vitrail représentant Dom Bosco de Turin et les jeunes, fin des années 1980, atelier Athéna, Wevelgem (Belgique).
- 3 Vitrail représentant les mystères du Rosaire, 1944, atelier Jean Hébert-Stevens.

rence à l'arc-en-ciel, couleurs de la Création et de la Passion dans le chœur; la chapelle de la Vierge est en bleu et celle du Sacré-Cœur en rouge-rose. Il réalise lui-même de nombreux dessins représentant des scènes bibliques. En outre, l'abbé Antoine s'attache à poursuivre la modernisation de l'édifice entreprise par son prédécesseur Antoine Foin, qui avait déjà supprimé la chaire à prêcher, les stalles, les bancs décrits dans l'Inventaire de 1902. L'abbé Antoine supprime le Chemin de croix et réaménage le

Ainsi aux XIX^e et XX^e siècles, l'église est enrichie de nombreux éléments parmi lesquels des statues, une bannière de procession, un monument aux morts de la guerre 14-18 et des vitraux. Le plus ancien, réalisé par Ferdinand Hucher en 1898, situé dans la chapelle de la Vierge, représente les mystères du Rosaire (baie 1). Les autres datent du XX^e siècle. La verrière représentant l'Apparition de la Vierge à sainte Bernadette (baie 3) est signée de l'atelier parisien Jean Hébert-Stevens en 1944.

Toutes les autres verrières datent du ministère de l'abbé Antoine, qui a donné à l'église son aspect actuel. Ainsi, il fait appel à la fin des années 1980 à l'atelier Athéna situé à Wevelgem en Belgique pour réaliser cinq verrières à partir de ses dessins. Elles ont pour thème *Le Bon Pasteur* (baie 2), *Le curé d'Ars montre le chemin du ciel par les œuvres de miséricorde* (baie 4), *Marie-Virginie Vaslin* (baie 5), *La Charité de saint Martin* (baie 6) et *Dom Bosco de Turin et les jeunes* (baie occidentale).

Par ailleurs, il fait peindre l'église de couleurs vives en 1996 à l'occasion de son jubilé d'or par une entreprise calaisienne. Le choix des couleurs fait réfé-



- 1 La place de l'église.
- 2 Vue de l'église avec le perron servant de pierre à brailleur détruite, avant 1929.
- 3 La place de l'église plantée de tilleuls, au début du XX^e siècle.
- 4 L'église depuis l'est, après la construction du local des pompiers, après 1929.

chœur avec un nouvel autel posé sur une estrade. Ces nombreux travaux sont réalisés grâce à des souscriptions, avec le soutien financier de ses amis belges. La commune prend en charge la restauration extérieure de l'édifice en 2005.



2 PLACE DE L'ÉGLISE

Cette place était occupée jusqu'en 1826 par le cimetière, dans lequel se trouvait au sud de l'église une chapelle dédiée à sainte Catherine. Le déplacement du cimetière a permis d'aménager la place et de ménager une voie d'accès transversale, appelée autrefois "rue de traverse". La place servait de lieu de stockage aux différents artisans qui la bordaient, parmi lesquels le boulanger qui y stockait son bois. Aussi, en 1878, le conseil municipal la fait empierrer et doter de caniveaux pour faciliter l'écoulement des eaux, car elle était impraticable l'hiver. Dans la première moitié du XX^e siècle, la place est bordée de tilleuls auxquels sont fixées des chaînes pour attacher les bestiaux. Ces arbres sont supprimés en 1954 pour qu'elle soit goudronnée.

En 1921, la commune y installe le monument aux morts réalisé par Bertrand



Dosso, cimentier au Grand-Lucé. Son implantation n'a pas varié mais il a perdu les grilles qui l'entouraient. Sous l'Ancien Régime et jusqu'en 1929, un perron formé d'une grosse pierre, appelée communément "pierre à brailleur", auquel on accédait par quelques marches, était situé à l'angle nord-est de l'église; il servait anciennement à informer la population des décisions publiques et autres nouvelles importantes. Devenu d'aucune utilité, il est détruit après la constitution d'un corps de sapeurs-pompiers en 1929, afin de créer un local pour remiser la pompe à bras, actuellement converti en toilettes publiques. Poursuivant le développement des équipements publics, la commune décide en 1930 l'installation d'une bascule pour laquelle elle fait l'acquisition d'une portion de terrain au nord-ouest de l'église. Utilisée pour la pesée des denrées agricoles et des bestiaux, elle



est supprimée dans les années 1980, époque où le marché hebdomadaire du mardi est également supprimé.

La place était bordée de maisons occupées pour la plupart par des commerces, cafés, grainetier, boucher, maréchal-ferrant. Encore nombreux au milieu du XX^e siècle, il ne reste que le

boulangier dont l'emplacement n'a pas changé, le café le Saint-Vincent ayant fermé en 2014.

Le développement du commerce a favorisé l'évolution des maisons, en témoigne la maison n°7 reconstruite en 1836 puis agrandie en 1885, ou la maison abritant la boulangerie, agrandie en 1862. La disparition des activités commerciales a souvent entraîné la suppression des avantures et la modification des façades, ce qui fut le cas aux n°6 et 7.

Quelques maisons sont particulièrement remarquables comme celles situées au n°2 et n°3.

3 MAISON N°3, place de l'église

Cette maison construite en rez-de-chaussée figure sur le cadastre de 1829, mais son élévation résulte d'une campagne de travaux déclarée au cadastre en 1847 par Joséphine Brière. Elle se

distingue par sa façade soignée, associant murs en moellons enduits et décor en pierre calcaire. Son style éclectique combine de sobres encadrements de baies à une corniche à denticules et à des pilastres* à chapiteaux ioniques* soulignant les angles.

4 MAISON N°2, place de l'église

Cette propriété importante appartient au notaire René Gervais Gruau en 1829. Elle comprend alors d'imposants bâtiments dont subsistent actuellement uniquement les corps donnant sur la rue. À droite, la façade de la maison a été remise au goût du jour au tournant des XIX^e et XX^e siècles, et son aile en retour sur l'arrière remplacée par l'extension actuelle, construite pour servir d'étude notariale. À gauche, les communs ont été amputés de leur aile en retour sur l'arrière; néanmoins le volume qui subsiste sur la rue est le bâtiment le plus

Place de l'Église : 1 l'extension réalisée à l'arrière de la maison n°2 pour servir d'étude notariale, 2 dépendance de la maison n°2 construite après 1829, 3 la maison n°2 au début du XX^e siècle, 4 la maison n°3.



Rue Marie-Virginie Vaslin : 1 la maison n°3 construite en 1921, 2 la maison n°1, 3 la rue au début du XX^e siècle avec la maison d'Hélène à l'arrière-plan, à droite.

ancien de la propriété. À l'entrée de la cour, deux grosses colonnes encadrant un portail figuraient sur le cadastre de 1829. Elles ont été conservées jusqu'au début des années 1970. Ce lieu a abrité l'étude notariale de Vancé jusqu'à sa fermeture par maître Letard, en 1956. Puis, à partir de 1957, la maison est occupée par la congrégation des sœurs Franciscaines Servantes de Marie, établie à Blois, qui installe officiellement trois sœurs de 1962 à 1972, afin notamment que les religieuses du monde entier puissent venir sur la terre où vécut leur fondatrice Marie-Virginie Vaslin. Elle est rachetée en 1972 par le crieur de ventes Jean Mauclair, qui s'y établit en 1978 et organise des ventes aux enchères jusqu'en 2007.

Empruntez la rue Marie-Virginie Vaslin.

Rue Marie-Virginie Vaslin

Cette voie est ancienne, elle assurait la liaison entre le bourg et les chemins conduisant à Saint-Calais et Cogners, mais elle était encore très peu bâtie au XIX^e siècle. Aussi, les dépendances de l'ancienne maison Mauclair et la maison n°2 formaient la limite nord de l'agglomération jusqu'au début du XX^e siècle.

5 MAISON N°2, MAISON D'HÉLÈNE

Cette maison, comme l'association qu'elle abrite, porte le prénom de la dernière propriétaire, Hélène Paineau, bien connue des Vancéens en tant qu'ancienne cantinière de l'école Marcel Pagnol. Elle a été rachetée après son décès en 2018 par Benoît Jeanson, mécène de l'association. Sa vocation a

pour but d'accueillir le public et de développer des projets afin de tisser des liens entre les habitants, notamment au travers d'un café associatif, et de renforcer l'attractivité de Vancé.

Cette ensemble occupe une grande parcelle formant l'angle de la rue des Écoles. Outre la petite grange construite après 1829, il comprend la maison bordant la rue et le petit bâtiment en fond de cour, plus anciens, comme le révèlent encore la volumétrie du logis et sa toiture couverte en partie de tuiles plates de pays. Agrandie au XIX^e siècle, la maison a été rénovée dans le troisième quart du XX^e siècle, en témoignent ses encadrements de baies carrés et son portail métallique.

6 MAISON N°1

Cette maison est typique des maisons de bourg construites au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Elle combine simplicité de sa forme et élégance de sa façade. Construite sur un soubassement en pierres meulières, son architecture est soulignée par la mise en œuvre de la brique associée à la pierre calcaire, à l'effet très décoratif. Son toit à croupes* couvert en ardoises et ses épis de faitage en zinc sont également très représentatifs de l'époque et des savoir-faire des artisans locaux.

7 MAISON N°3

Comme la maison précédente, elle a été construite sur une ancienne parcelle de jardin qui se prolongeait jusqu'à l'angle de l'actuelle rue des Belges au XIX^e siècle. Contrairement à la maison voisine, elle est édifiée en retrait de la rue,



L'ancienne ferme de la Croix.

ce qui l'inscrit pleinement dans le XX^e siècle au cours duquel se développe le modèle du pavillon isolé au milieu de la parcelle, plus consommateur d'espace que les maisons de bourg des siècles antérieurs.

Son élévation à étage, sa forme en L, son toit débordant et ses encadrements de baies sont caractéristiques des maisons de notables du premier quart du XX^e siècle. Elle a été construite en 1921 par Amédée Lebert, maire de Vancé de 1929 à la Seconde Guerre mondiale, puis de 1947 à 1962. La division de la parcelle a permis la construction de la maison n°5 en 1998.

Après cette maison, tournez à droite pour emprunter la rue des Belges.

Rue des Belges

Cette rue doit son nom aux nombreux échanges instaurés avec la communauté belge lorsque l'abbé Vanfleteren,

originaire de Belgique, était curé de Vancé. Cette rue qui se prolonge par la D58 est encore aujourd'hui peu bâtie, peut-être en raison de terrains humides liés à présence du ruisseau de Charmançon. Ce cours d'eau demeura longtemps franchissable à gué. Il était doté d'une passerelle pour piétons qui s'ef-

1 Le pont près du lavoir. 2 Le lotissement du Charmançon.



fondra en 1853 suite à une crue. Le pont actuel a été construit peu avant 1896, puisqu'à cette date, il est qualifié de "nouveau". Au-delà du Charmançon, on aperçoit la Croix.

8 LA CROIX

Cette ancienne ferme a été exploitée jusque dans les années 1980 par la famille Guellier qui l'a occupée pendant près d'un siècle. Si le site est ancien, la maison a été agrandie du corps de bâtiment à étage en 1875, donnant ainsi au logis une allure de maison de maître. Les dépendances agricoles, formant un ensemble régulier en L, sont anciennes même si elles furent probablement unifiées au tournant du XX^e siècle. Elles comprennent des écuries surmontées de fenils et de grandes granges.

Prolongez votre promenade sur quelques dizaines de mètres jusqu'à la cave de la Croix que vous verrez sur votre gauche.



1 La cave de la Croix. 2 Inscription "Becquet maçon 1872" sur le mur intérieur de la cave de la Croix. 3 Le lavoir communal construit en 1896.



9 CAVE DE LA CROIX

La commune de Vancé, à l'image des communes du sud du Perche Sarthois, limitrophes de la Vallée du Loir, compte un grand nombre de caves, soit creusées dans le coteau, soit comme ici semi-enterrées. Leur voûte en pierre calcaire ou en brique est recouverte de terre. Les plus grandes, comme celle-ci, sont séparées à l'intérieur par un mur de refend. Ce dernier porte l'inscription "1872 Becquet maçon".

Ces caves étaient destinées au pressage du raisin et à la conservation du vin, mais également au stockage des pommes de terre, selon la mémoire locale. De là vous verrez le lotissement de Charmançon, le seul de la commune. Créé en 1983 et entièrement loti au début des années 1990, il comprend dix maisons. La commune compte

néanmoins quelques demeures construites depuis la seconde moitié du XX^e siècle, principalement à la périphérie du bourg.

Revenez sur vos pas pour rejoindre le bourg en vous arrêtant au lavoir.

10 LAVOIR COMMUNAL

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les habitants de Vancé lavaient soit dans des mares, soit dans les cours d'eau où il existait des lavoirs privés. Ces derniers n'étaient pas couverts et souvent en mauvais état, si l'on en croit la délibération du conseil municipal du 15 août 1896, qui en fait un argument pour justifier la construction d'un lavoir public sur le Charmançon, où il subsiste un lavoir en ruine. La construction de 12 mètres de long par 3,45 mètres de large avec basse-goutte et murs compris

s'élève à 700 francs. Pour parvenir à son financement, la commune procède à une souscription publique et à une vente d'arbres. Le lavoir repose sur un mur gouttereau* et des poteaux de bois, ses pignons sont bardés de bois et décorés de lambrequins*. Il a été restauré en 1980 et est encore utilisé par une habitante du bourg.

Juste après en direction du bourg, vous pourrez admirer l'ancienne tonnellerie Huger.

11 TONNELLERIE HUGER

La famille Huger est présente dès 1600 à Vancé, et le premier tonnelier identifié est Mathurin en 1715. Comme le veut l'usage, le métier se transmet alors de père en fils jusqu'au XX^e siècle. Après avoir exercé au n°8 de la rue Marie-Virginie Vaslin, Étienne Huger, né en 1884,



L'ancienne tonnellerie Huger : 1 vue extérieure 2 vue intérieure.
3 La maison n°7, rue Marie-Virginie Vaslin. 4 La maison n°2, rue des Belges.

construit en 1947 ce bâtiment en bois couvert de bardage vertical. Il se distingue des remises ordinaires par son toit d'ardoises et ses grandes fenêtres nécessaires à l'éclairage de l'artisan. Il a été prolongé d'un hangar de même facture couvert en tôles ondulées qui servait au stockage du bois. L'atelier est ensuite repris par son fils Roger qui fabrique, comme ses ancêtres, des tonneaux pour le vin, le cidre et l'eau-de-vie, après-guerre. Puis l'activité diminue peu à peu, ce qui oblige Roger Huger à en faire une activité secondaire. Néanmoins l'atelier continue à être utilisé jusqu'à nos jours, notamment pour faire de la menuiserie. Il est actuellement conservé par la famille avec les premières machines : une scie à ruban et une dégauchisseuse, acquises d'occa-



sion par Etienne Huger en 1925 et une défonceuse ajoutée par la suite.

12 MAISON N° 2

Inexistante sur le cadastre de 1829, cette maison a été construite en 1837. Elle est l'archétype des maisons rurales modestes de la Sarthe. Son volume assez bas est surmonté d'un toit de



tuiles plates du pays abritant un grenier. Elle devait comprendre à l'origine une pièce à feu unique, correspondant à la partie droite percée d'une porte et d'une grande fenêtre. Elle est complétée sur son pignon droit par un petit bâtiment, abritant probablement à l'origine un four à pain. Elle a été agrandie en apprentis sur l'arrière. Malgré la réfection de sa façade au début du XX^e siècle, elle conserve des contrevents traditionnels constitués de planches de bois et de traverses assemblées à queues d'arondes.

Dirigez-vous à nouveau vers la rue Marie-Virginie Vaslin et empruntez-là en direction de Tresson, sans oublier d'admirer la maison de l'angle.

Suite de la rue Marie-Virginie Vaslin

13 MAISON N°7

À l'emplacement de cette maison, il existait en 1829 un bâtiment, propriété de Jacques Foussard dit Giraudière, maréchal-ferrant au bourg. Cette parcelle, comme ses voisins, occupant l'angle des rues des Belges et Marie-Virginie Vaslin, faisait partie d'un ensemble de cinq parcelles occupées en jardin dépendant du lieu des Grandes Maisons, logements situés au n°11, construits perpendiculairement à la rue. Jacques Foussard déclare, en 1846, à cet endroit la construction d'une maison puis la démolition de sa forge dix ans plus tard. La maison fait l'objet d'une reconstruction en 1904, comme l'indique le chronogramme figurant sur la façade à l'étage. Cartouches, chaî-



1 Les "Grandes Maisons" au début du XX^e siècle.
2 Bâtiment agricole, rue Marie-Virginie Vaslin.



nages d'angle et encadrements de baies, larmiers et corniches alternent pierres calcaires et briques rouges ou vernissées noires, ce qui donne un très bel effet décoratif à cette maison. Elle est complétée d'un volume en rez-de-chaussée sur la rue des Belges. Il s'agit peut-être de la boutique dont la construction est déclarée au cadastre en 1859 par Simon Herpin, transformée en dépendance rurale par la suite et réaménagée en pièce d'habitation vers le milieu du XX^e siècle.

14 MAISON N°9

Cette maison a été construite dans l'entre-deux guerres, en retrait de la rue, sur un ancien jardin dépendant des Grandes Maisons. Elle est caractéristique de cette époque, comme la maison n° 3, par son plan en L, sa façade sobre aux grandes ouvertures régulières, son toit à demi-croupe à charpente débordante couvert en ardoises

et son muret de clôture en pierres meulières. Plus réduite à l'origine, elle a été agrandie de la partie gauche.

15 ENSEMBLE DE MAISONS N°11, DITES ANCIENNEMENT "LES GRANDES MAISONS"

L'appellation "Grandes Maisons" contraste avec la volumétrie, plutôt modeste de cet ensemble. Cette appellation fait référence à une maison antérieurement établie en ce lieu nommée "la Grande Maison". Cette dernière est vendue en 1760 par François Heurte- reau à l'abbé Le Breton, seigneur de la Loutière. Au XIX^e siècle, ce lieu est appelé "les Grandes Maisons", sans doute suite à la disparition de la Grande Maison et à la construction, avant 1829, d'un alignement de quatre maisons prolongé de dépendances à l'extrémité opposée à la rue.

Ces quatre maisons, complétées d'une cour commune, sont alors occupées par

un rentier et des artisans. Le maréchal Foussard y possède deux maisons et la dernière est la propriété du charpentier Joseph Goussé, tandis que le maçon Foussereau y possède un jardin. Ainsi, cet endroit associé aux maisons n°7 et 8, un peu à l'écart du bourg, forme une sorte de petit faubourg occupé par des artisans bénéficiant ici de plus d'espace que n'en dispose la plupart des maisons au cœur du village. Les quatre maisons sont facilement repérables notamment grâce à leurs souches de cheminées. Seule celle formant l'angle avec la rue a été reconstruite en 1862 par la famille Goussé ; elle se distingue des autres par son toit à croupes*.

Poursuivez le long de cette rue jusqu'à Loup-Pendu.

16 DES GRANDES MAISONS A LOUP-PENDU

Les maisons que vous longerez après le n°11 n'existent pas avant le troisième quart du XIX^e siècle, la plupart des parcelles étant occupées par des terres agricoles jusqu'au XX^e siècle. Néanmoins, l'expansion du bourg a entraîné



Loup-Pendu, maison de la fin XV^e ou du début du XVI^e siècle.

peu à peu leur lotissement.

En 1883, François Néry, propriétaire de Loup-Pendu, fait construire une nouvelle maison à laquelle sont associés les vastes bâtiments agricoles aux encadrements de briques construits au tournant du XX^e siècle. Ceux-ci témoignent des progrès agricoles qui entraînent la rationalisation des productions et des besoins supplémentaires en matière de bâtiments de stockage et d'étables, en raison du développement de l'élevage bovin.

17 MAISON N° 23, LOUP-PENDU

Le nom de cette maison fait allusion à la présence du loup dans les campagnes sarthoises jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Sa chasse, encouragée par l'État qui octroyait des primes, a abouti à sa disparition, le dernier ayant été abattu

officiellement en juillet 1893 à Nogent-le-Bernard. Aussi, nombreux sont les lieux-dits qui font référence à sa traque, comme Tue-Loup, Guetteloup, Mige-loup ou encore Loup-Pendu.

Ce logis est considéré par les habitants de Vancé comme le plus ancien du village. S'il est difficile de l'affirmer faute de sources historiques, son toit très pentu associé à des murs peu élevés, permet de le dater de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle. Il était couvert à l'origine, et peut-être jusqu'au début du XIX^e siècle, non pas de tuiles plates comme aujourd'hui mais de bardeaux de bois. Ce matériau nécessitait une pente de toit importante pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie afin qu'il ne pourrisse pas prématurément. Sa façade a été modifiée à plusieurs reprises et ses lucarnes actuelles datent probablement de la fin du XIX^e siècle.

Avant de revenir sur vos pas en direction du bourg, en face, admirez le site ancien de Rommée.

18 MAISON N°20, ROMMÉE

Ce lieu, dont les bâtiments actuels ne semblent pas antérieurs à la fin du XIX^e siècle, est un site ancien. Il est connu au XVIII^e siècle comme siège d'un ancien fief* sans domaine de la châtellenie* de Vancé appartenant à Henry Honoré Aimé de Vasbres, seigneur de Rommée. Ce dernier le vend en 1742 à Michel Havet de Neuilly, seigneur entre autres de la Fouterie, Riverelles et les Mésangères à Saint-Gervais-de-Vic. Puis il est racheté avec d'autres fiefs* de Vancé par François César le Tellier, marquis de Courtanvaux, qui en donne l'usufruit et la jouissance

par différents actes de 1758 et 1759 à l'abbé Le Breton, écuyer, prêtre de la chapelle de l'Oratoire et seigneur de la Lourière, moyennant le versement de la somme de 15 000 livres à Michel Havet de Neuilly. Le lieu de Rommée est ensuite occupé par la sœur de l'abbé, Marie Anne Louise Charlotte Le Breton. Au XIX^e siècle, il s'agit d'une ferme.

Ce site est bordé par le chemin qui monte à l'ancienne scierie Huger ; cette voie était jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le chemin d'accès à la Bassacherie et à différents hameaux. La déclivité du terrain dans la portion entre Rommée et la

1 Rommée. 2 Rommée et Loup-Pendu au début du XX^e siècle.



1 Photographie de Marie-Virginie Vaslin. 2 La rue Marie-Virginie Vaslin au début du XX^e siècle, avec à gauche la maison n°4. 3 La maison des sœurs Franciscaines Servantes de Marie.

Bassacherie la rendait impraticable en hiver, ce qui justifia la création d'une nouvelle route en 1858.

Rejoignez le bourg à l'entrée duquel se situe la maison des sœurs.

19 MAISON N°8 (MAISON DES SŒURS)

Cette maison est ancienne ; elle a abrité différentes activités artisanales et commerciales comme l'indique la construction d'un magasin déclaré au cadastre en 1883. Les habitants du village se souviennent que jusque dans l'après-guerre, Isabelle Huger y tenait encore une épicerie tandis que son époux Étienne y fabriquait des tonneaux.

Depuis 1995, elle est occupée par les sœurs Franciscaines Servantes de Marie qui souhaitent être à nouveau présentes dans le village de leur fondatrice Marie-Virginie Vaslin qu'elles avaient quitté en 1972, même si leur maison de

La Chapelle-Gaugain se trouvait à moins de 6 km.

Présentes au nombre de trois, les sœurs Anne, Colette et Marie-Dominique participent à l'activité pastorale du secteur, officient lors des sépultures et visitent les anciens et les malades.

Poursuivez sur la rue jusqu'au carrefour de la rue des Écoles. Avant de l'emprunter, attardez-vous un instant près de la maison formant l'angle de la rue.



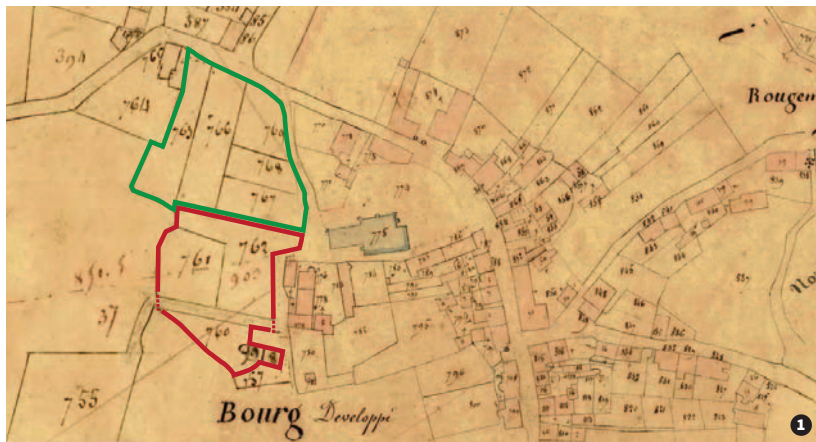
20 MAISON N°4

Bâtie sur une parcelle nommée "Le Champ de l'École" en 1829, appartenant au maçon du village appelé Fousereau dit Sansgène, cette maison est construite entre 1829 et 1860. Formant l'angle des rues Marie-Virginie Vaslin et des Écoles sur lesquelles elle est alignée, son architecture est imposante et sobre. Sa corniche à denticules est la seule touche décorative en dehors de son pan coupé mis en valeur à l'origine par une lucarne cintrée, aujourd'hui disparue, et une large porte d'entrée surmontée d'un arc en anse de panier. Cette maison est occupée au début du XX^e siècle par un bourrelier.

Poursuivez sur la rue des Écoles.

Rue des Écoles

La première partie de la rue existait anciennement pour rejoindre l'église, mais elle était uniquement bordée de parcelles de terres labourables, nom-



1 Cadastre du bourg en 1829. En vert, parcelles portant le nom de "Champ de l'École" où furent brûlées les archives seigneuriales en 1793 (voir p.5); en rouge, parcelles portant le nom de "la Cour", correspondant à l'emplacement du château de Vancé. D'après le cadastre des Archives départementales de la Sarthe, PC\375\003. 2 L'ancienne école de filles avec l'extension réalisée en 1906. 3 La façade de l'école Marcel Pagnol.

mées le Champ de l'École et le Chenevril* de la Cour. Les maisons bordant la rue, en face de l'église, sont construites entre 1852 et 1869. La seconde portion de la rue, entre l'église et l'école, est ouverte en juin 1864 en lien avec la création des écoles.

Arrêtez-vous près du portail de l'église pour observer les abords au sud-ouest.

21 SITE DU CHÂTEAU DE VANCÉ

En 1829, il existe au sud-ouest de l'église des maisons, principalement propriétés d'artisans boucher, bourellier, sabotier, maçon. Deux d'entre elles sont cadastrées sous le nom de "la Cour" de même que quelques parcelles voisines, du nom du château de Vancé mentionné jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*. Ces deux maisons subsistent; bien que transformées ou reconstruites, elles correspondent aux n° 5 et 7 du chemin du cimetière. Le toponyme "la Cour" fait référence à la cour de justice seigneuriale. L'emprise

des parcelles de la Cour est traversée depuis 1826 par le chemin d'accès au nouveau cimetière. On ne sait pas à quoi ressemblait le château de Vancé, ni quand précisément il a disparu. Néanmoins, d'après les habitants, il subsistait sous une maison postérieure à 1864, à proximité, deux caves voûtées superposées qui pourraient en être un vestige. *Continuez sur la rue des Écoles.*



22 LES ÉCOLES

Vancé dispose d'un instituteur au moins depuis 1822. À cette date, la fonction est exercée par Julien Guettier, également membre du conseil municipal. François Lecomte lui succède en 1824 avant d'être remplacé par son fils Alphonse de 1842 à 1877. D'après P. Moulard, l'école était mixte jusqu'à ce que Marie Lecomte crée une école de filles. La scolarité s'effectue aux frais des parents, toutefois la commune finance celle d'un nombre défini d'enfants indigents qu'elle choisit. Ainsi en 1830, le conseil municipal porte le traitement de l'instituteur à 100 francs, sous réserve qu'il accueille quinze enfants indigents qu'il désigne. Il définit également le taux de rétribution mensuelle de l'instituteur pour les enfants payants; il oscille de 0,75 à 1,50 francs selon la classe.

À Vancé, comme dans la plupart des communes rurales, l'enseignement s'effectue dans la maison de l'instituteur, mais à compter de la loi Guizot du 28 juin 1833, la commune a l'obligation



1 Vue sur le bourg depuis la Commoière, avec à l'arrière-plan l'ancienne école de garçons et l'ancienne école de filles, actuelle école Marcel Pagnol. 2 L'école de garçons au début du XX^e siècle. 3 La rue de l'Espérance avec l'ancienne école de garçons et, au premier plan, la cantine scolaire construite en 1952.

d'entretenir une école; à défaut d'en posséder une, elle loue une pièce à cet effet à l'instituteur. En 1853, Marie Lecomte porte réclamation auprès de la municipalité, évoquant le fait qu'elle enseigne depuis trois ans à huit enfants indigents sans avoir reçu ni traitement ni indemnité de logement. Le conseil municipal reconnaît le bien-fondé de sa demande mais il ne lui accorde qu'une indemnité de 10 francs.

En 1861, monsieur Lecomte, qui loue une partie de sa maison pour faire la classe, décide de mettre fin à cette location à compter du 1^{er} novembre 1862. Cela conduit la commune à décider le 26 octobre 1862 de construire une école

de garçons. Pour ce faire, elle achète à Joseph-Julien Lecomte et Joséphine-Françoise Mauduit une parcelle de terre dans le champ de la Glauderie, pour la somme de 1000 francs. S'ensuit l'édification d'une école de garçons sur les plans de l'architecte Eugène Landron. Elle comprend une classe, le logement de l'instituteur et une pièce réservée à la mairie à l'étage. Achevée en 1865, la construction correspond aux bâtiments qui se situent en haut, à gauche de la rue des Écoles.

Parallèlement à ce projet, Pierre-Arsène Lelong et son épouse Adélaïde-Françoise Renusson, habitants de Château-du-Loir et grands propriétaires à Vancé,

décident de faire édifier une école privée de filles sur l'une de leurs parcelles jouxtant celle vendue par Monsieur Lecomte. Très vite, la municipalité se met d'accord avec les époux Lelong pour pouvoir construire l'école des garçons en face de l'école des filles et obtient le droit de passage sur leur propriété pour rejoindre la place de l'église, ce qui aboutit à la création de la rue. Une fois l'école des filles construite, M. et Mme Lelong la donnent par un acte notarié du 8 août 1866 à la commune, sous condition que le bâtiment soit réservé à l'école des filles et si possible qu'elle soit tenue par des religieuses. En mémoire de leur générosité, la commune donne en 1886 leur nom à la rue jusqu'à la dénomination officielle de 1996. Cette école correspond à l'actuelle école Marcel Pagnol.

En 1904, la commune décide de faire agrandir cette école, qui accueille en effet 45 à 50 élèves dans une classe d'à peine 39 m². Elle fait appel à l'architecte

Joseph Durand pour la construction d'une nouvelle classe de 61,60 m². Cette extension, correspondant à un agrandissement en profondeur de l'aile gauche de l'école Marcel Pagnol, est réalisée par l'entrepreneur Morisseau de Poncé et achevée en 1906. Puis deux préaux sont construits dans la cour des écoles, en 1912 à l'école des garçons, et en 1924 à l'école des filles. Enfin, une cantine scolaire est ajoutée dans le jardin de l'école des garçons en 1952.

Cet ensemble scolaire à l'architecture fonctionnelle et sobre compte jusqu'à trois classes réparties sur les deux sites mais l'exode rural, accéléré dans la seconde moitié du XX^e siècle, entraîne la diminution du nombre d'enfants. Néanmoins, ils sont encore 34 en 1990, répartis entre la maternelle et la classe primaire. En 1991, la commune rejoint le Sivos réunissant depuis 1978 les communes de Lavenay et La Chapelle-Gaugain. À la rentrée 2023, la classe unique de Vancé ne compte que 11 élèves, de la petite section de maternelle au CE1.

Les deux écoles forment un très bel ensemble communal ; l'école des garçons est désormais occupée par deux logements.

Avant de poursuivre par la rue de l'Espérance, faites un détour par la route de la Bassacherie jusqu'au cimetière situé à quelques dizaines de mètres.

Route de la Bassacherie

Cette route est ouverte en 1858, elle facilite alors la communication entre le bourg et la Bassacherie en remplacement du chemin partant de Rommée.



1 Cimetière de Vancé, tombe d'un enfant, 1936.
2 Vue sur l'église depuis le cimetière.



23 LE CIMETIÈRE

À Vancé, comme ailleurs, le cimetière entoure l'église depuis le Moyen Âge lorsque la municipalité décide en 1824 de le déplacer à l'extérieur du bourg, comme l'impose la réglementation en vigueur depuis le XVIII^e siècle, par mesure d'hygiène. Cependant, elle ne dispose pas des fonds nécessaires à l'acquisition d'une portion du Champ du Moulin proposé par le maire M. Cossé, prêt à vendre 19,78 ares à la commune. Ce projet nécessite également l'achat de terrains aux riverains, messieurs Tasse et Lecomte, pour la création d'un chemin d'accès partant de l'église. La commune est propriétaire à cette époque d'une parcelle qui constituait sous l'Ancien Régime* un second cimetière nommé "le Grand Cimetière", situé

à l'extérieur du bourg, près du chemin de Vancé à Saint-Calais, au bord du Charmançon. Peut-être créé dans un contexte d'épidémie pour éviter la contagion, il n'est plus utilisé depuis un temps immémorial. Aussi, la commune le vend en 1826 aux riverains messieurs Gautier et Lecomte, qui se l'étaient déjà approprié, pour financer le nouveau cimetière en complément de la vente de chênes du taillis du presbytère. Ces démarches aboutissent à l'ouverture du cimetière actuel en avril 1826. Rapidement trop petit, il est agrandi grâce à un échange de terrain entre la commune et les époux René Gervais Gruau et Charlotte Adrienne Blanche Domer, qui donnent en 1853 à la commune une portion bordant le cimetière de 13,9 ares, contre un espace de 20 m² dans le cimetière

pour leurs sépultures et celles de leurs descendants. Cet espace est toujours matérialisé et entretenu dans le cimetière actuel.

Le cimetière compte deux tombes de la guerre de 1870-1871, bien identifiables à leurs clôtures en fer ; elles renferment les corps de huit militaires français et celui d'un allemand. Leur présence rappelle la sanglante bataille qui a eu lieu à Vancé, le 8 janvier 1871.

Quelques tombes se distinguent par leur matériau ou leur décor, à l'image de celles des anciens curés de Vancé, ou de celle d'un enfant de neuf ans, datée de 1936, surmontée d'une statue représentant un ange et un enfant, ou encore de celle du soldat René Lecomte, mort au front le 22 août 1914, à l'âge de 20 ans. Cette dernière est ornée d'un bas-relief en bronze, représentant une scène de guerre et le portrait du défunt en médaillon, signé "Hiron 1919".

Profitez de la vue sur le bourg et sur la vallée du Tusson avant de revenir sur vos pas pour rejoindre la rue de l'Espérance.

Rue de l'Espérance

Au croisement de la rue des Écoles, vous verrez sur votre droite le chemin d'accès au presbytère créé par le curé Joseph-Louis Moncelet, au moment de l'ouverture de la rue des Écoles, pour lui permettre un accès plus direct à l'église. Il en a fait don à la commune en 1866. Le tracé de la rue de l'Espérance est ancien ; il s'agit d'un chemin appelé autrefois "Ruelle du Grand Bois", bordé de parcelles agricoles. Il permettait de relier les chemins de la vallée et de la Bassacherie jusqu'à ce qu'il soit amé-

nagé en 1858. En 1886, il est nommé par la municipalité "Rue des Écoles", puis "Rue de l'Espérance" en 1996.

24 MAISON N°1

À l'angle du chemin du presbytère et de la rue se trouve l'une des propriétés les plus remarquables de Vancé. Outre son grand parc arboré, elle comprend une maison bourgeoise, des communs et un pavillon près de l'entrée. La maison à étage se distingue par la combinaison de la brique utilisée pour les façades, et de la pierre calcaire mise en œuvre notamment pour les encadrements et pour la création de grands cartouches décoratifs. Sa façade à trois travées est soulignée au centre par un balconnet, et par la grande lucarne qui accentue sa

verticalité et sa symétrie. Ces éléments sont caractéristiques des demeures bourgeoises de la fin du XIX^e siècle, combinant sobriété et élégance. Les communs, probablement construits en plusieurs temps, diffèrent dans leur style mais s'harmonisent avec l'ensemble du site grâce à l'utilisation de la brique et de la pierre.

Cet ensemble a été construit sur une parcelle nommée "Le Champ de la Ville", acquise en 1861 par René-Charles Gruau. Probablement édifiée au cours de la décennie suivante, la maison est déclarée au cadastre en 1875 avant de devenir la propriété de son fils Paul en 1879. Cette famille de notaires, de père en fils de 1817 à 1906 au moins, a marqué la vie du village à plus d'un titre.

Rue de l'Espérance, la maison n°1.





1 Vue aérienne du nord du bourg, avec la maison n°1 et son vaste parc.



2 Les pompiers de Vancé avec leur pompe à bras. 3 La maison n°1 construite par René-Charles Gruau entre 1861 et 1875.

Notaires, propriétaires de plusieurs maisons, ils ont également assuré la fonction de maire, de 1828 à 1848 pour René Gervais, et de 1852 à 1896 pour René-Charles-Almire. Toutefois, si la matrice cadastrale pour la période 1882-1911 fait état d'une maison, de communs, d'une buanderie ainsi que d'une étude, cette propriété est surtout connue des habitants actuels comme propriété de Louis Launay, fondateur dans les communs de l'usine INDECA. En effet, cette propriété est vendue pendant la Seconde Guerre mondiale à l'ingénieur et entrepreneur Louis Launay qui y développe une usine de câbles.

Florissante jusque dans les années 1970, elle connaît des difficultés dans les années 1980 et dépose le bilan en 1986. Reprise par la société Câbleau, elle ferme définitivement en 1993. Louis Launay crée d'abord une première entreprise dans l'entre-deux guerres à la Garenne-Colombes, où il met au point des machines pour produire un système de câbles, mais la Seconde Guerre mondiale met un terme à son activité. Souhaitant se rapprocher de sa région natale, il achète cette vaste propriété. Son incessant travail de recherche lui permet de mettre au point dès 1946 un câble de haute qualité, qui donne lieu à la création de la marque INDECA, signifiant câble "indécâblable". L'entreprise produit notamment des câbles de freins de vélo et bénéficie dans les années 1950 de l'essor de ce moyen de déplacement. Au décès de Louis Launay en 1980, son épouse et sa fille assurent la

direction de la câblerie jusqu'en 1986. La propriété est ensuite rachetée par François et Danielle Marchand qui y installent leur cabinet médical jusqu'en 2021.

Poursuivez en descendant la rue, et prenez le temps de vous arrêter un instant juste en-dessous de l'ancienne école des garçons.

25 ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS

D'abord situé au pignon de l'église, l'équipement des pompiers évolue dans les années 1950 et nécessite plus d'espace. Aussi, un garage est construit en 1967 afin d'abriter le matériel et le véhicule des pompiers, ce qui explique la présence de la sirène sur le toit de l'ancienne école des garçons. Depuis la création, en 1991, d'une nouvelle caserne, route de Tresson, ce garage est loué par la commune. En 2003, les pompiers

de Vancé sont réunis avec ceux de Bessé-sur-Braye situé à 9 km. Leur caserne est désormais le local technique de la commune et un lieu de réunion pour les associations.

En bas de la rue de l'Espérance, prenez le temps d'observer la maison de l'angle.

26 MAISON, N°2

Cette parcelle est réaménagée peu avant 1861 avec la construction, par un certain Onézime Lechable, d'une maison respectant le plan d'alignement, en remplacement d'un bâtiment rural cédé à la voie publique et démolit. Cette maison est caractéristique de la seconde moitié du XIX^e siècle par sa façade d'angle et son décor sobre en pierre calcaire ; elle conserve une couverture mixte en tuiles plates de pays et en ardoises. Elle est associée à un atelier donnant sur la rue de l'Abbé Antoine. Ce dernier, en briques, a été construit par Léon Met-

taye, charron avant 1908 (voir illustration p. 28).

Tournez à droite sur la rue de l'Abbé Antoine, longez le mur de l'ancienne propriété Launay et poursuivez votre parcours jusqu'à la salle des fêtes.

Rue de l'abbé Antoine

Cette rue s'appelle au début du XX^e siècle "Rue des Martyrs" mais aussi "Grande Rue" et "Rue Principale" comme l'indiquent les cartes postales anciennes. Elle a pris le nom de l'Abbé Antoine en 1996, en reconnaissance de son action pour le village pendant près de 40 ans.

Cette rue s'étire de la place de l'église à la salle des fêtes, mais elle est de moins en moins dense à mesure que l'on s'éloigne du centre bourg.

Dans cette rue, l'activité agricole est présente jusqu'au troisième quart du XX^e siècle. Le bâtiment perpendiculaire à la rue avec ses encadrements de

briques au n° 22 en témoigne, de même que ceux qu'on aperçoit en fond de cour au n°5, sur le site de la dernière ferme exploitée au cœur du bourg jusqu'en 1960.

Si des maisons existent déjà à cet emplacement en 1829, les constructions actuelles datent pour la plupart de remaniements voire de reconstructions ultérieures, entre 1850 et 1950, comme le montre la maison n°7 arborant une façade qui associe enduit tyrolien* et décor alternant briques jaunes et rouges.

27 SALLE DES FÊTES "PRINCE ÉRIC" OU SALLE UPASC

La salle des fêtes est précédée d'un calvaire de mission en 1951 à l'occasion d'une mission du père Bro, de la congrégation de Sainte-Croix. La croix est réalisée par des villageois, messieurs Mallet et Huger.



3



1



2

© Perche Sarthoise



❶ Ancienne rue des Martyrs, Grande Rue et rue Principale, actuelle rue de l'Abbé Antoine, avec l'atelier de charbon construit par Léon Mettaye avant 1908, à gauche. ❷ Le presbytère au début du XX^e siècle.



espace habitable, éclairé par de grandes lucarnes décorées d'un motif trilobé d'inspiration gothique. Simple en profondeur, il est orienté à l'est et son mur ouest est aveugle. Il conserve dans la partie de gauche une cheminée du XVIII^e siècle. L'édifice est complété de dépendances sur la bordure nord du terrain en pente. Le presbytère est ancien, son emplacement n'a pas varié depuis l'Ancien Régime*, mais son aspect extérieur actuel résulte de plusieurs campagnes de travaux réalisées au XIX^e siècle.

À la suite du Concordat en 1801, la commune de Vancé devient propriétaire du presbytère et prévoit des travaux pour la somme de 80 francs en 1803. Puis, après un ouragan en janvier 1804, la commune est obligée de faire quelques travaux de maçonnerie et de couverture, pour laquelle il doit être employé huit milliers de bardeaux*. Le presbytère ne semble pas en bon état puisqu'en 1811, la municipalité propose la suppression du tiers des dépendances, trop coûteuses à réparer, afin d'utiliser le produit de la vente des matériaux pour effectuer des réparations à l'église. Puis, en 1817, des travaux sont réalisés par un tailleur de pierre qui a notamment pour mission de reconstruire en pierre le pignon sud,

L'association scout UPASC, fondée par l'abbé Antoine en 1967, est à l'origine de cette salle, d'où son nom associé à celui de Prince Éric, héros scout de la série de romans éponymes de Serge Dalens, publiée à partir de 1936.

Jusque dans les années 1970, la commune de Vancé n'a pas de salle des fêtes. Cependant, avec le développement des activités associatives de l'abbé Antoine, l'espace qu'il met à disposition au presbytère s'avère vite insuffisant. Il décide de construire une salle au milieu des années 1970 ; pour cela il réussit à convaincre Louis Launay de céder une partie de son terrain. Ce dernier accepte à condition que la salle soit la propriété de l'association et non de la municipalité, avec laquelle il est en désaccord. L'abbé Antoine dresse les plans avec l'aide d'un ami architecte, trouve des bénévoles et réussit à réunir matériaux de récupération et quelques

fonds. Le chantier lancé en 1977 est terminé en 1978. La salle est construite en parpaings et couverte d'une charpente préfabriquée ; la déclivité du terrain est utilisée pour créer un espace à deux niveaux, avec une scène dans la partie la plus haute et, en contre-bas, une salle de musique. Près de la salle, propriété de la commune depuis 2013, se trouve l'accès d'origine au presbytère.

Pour l'apercevoir, poursuivez votre parcours sur quelques mètres jusqu'au carrefour.

28 PRESBYTÈRE

Actuellement, le presbytère est constitué d'un grand corps de bâtiment rectangulaire dont la façade est rythmée par quatre travées et une alternance de portes à impostes et de grandes fenêtres. Il est surmonté d'un étage de combles à surcroît couvert d'un toit d'ardoises à croupes* dégageant un

initialement en pan de bois. Ces quelques éléments suffisent à montrer à quel point le presbytère devait être différent de ce qu'il est devenu par la suite. Les travaux qui lui donnent son aspect actuel sont réalisés par Alphonse Blossier, vicaire de 1878 à 1888, puis curé jusqu'en 1931. En effet, une délibération du conseil municipal du 17 novembre 1929 signale que le curé Blossier a dépensé pour le presbytère, 14 000 francs en travaux de restauration et de construction qu'il abandonne à la commune sous réserve qu'elle lui accorde un bail de huit ans, avec la possibilité de le sous-louer à son successeur lorsqu'il ne pourra plus exercer sa fonction, ce que la commune accepte. Le bail décrit le presbytère tel qu'il est aujourd'hui ainsi que les communs composés d'une écurie avec mansarde et grenier avec "niches" à lapins, cave

derrière, puits avec pompe et bassin, jardin, verger et taillis d'une superficie de 83,95 ares. L'acte précise également que le chemin créé pour rejoindre la rue qui sépare les écoles est établi sur la voûte d'une cave et qu'il ne peut pour cette raison recevoir de lourdes charges.

Selon l'abbé Antoine, l'abbé Blossier a réaménagé la partie gauche du presbytère en vicariat à son arrivée, puis il l'a agrandi en ajoutant la travée de droite pour faire une cuisine et un bureau, ce que confirme l'épaisseur du mur séparant cette partie du reste de la maison. De cette campagne de travaux à la fin du XIX^e siècle datent probablement aussi les grandes lucarnes. L'abbé Blossier a également restauré les dépendances du presbytère telles qu'elles sont décrites dans le bail de 1929, et que l'on peut voir aujourd'hui. Seul, un

garage a été ajouté à l'ouest de celles-ci du temps de l'abbé Antoine.

Après le départ de ce dernier en 2003, et le rattachement de Vancé à la paroisse de Bessé-sur-Braye, la commune vend le presbytère en 2005 afin de financer la restauration extérieure de l'église.

Revenez sur vos pas pour vous diriger vers le centre du bourg.

29 MAIRIE, N°30

La première réunion pour la constitution de la municipalité a lieu dans l'église le 9 février 1790. Le premier maire est le curé Pichonneau, fonction qu'il occupe jusqu'au 13 novembre 1791. Au XIX^e siècle, la salle de mairie semble se confondre avec celle de l'école sachant que l'instituteur officie également comme secrétaire de mairie. Aussi, le premier local spécifiquement destiné à l'usage de mairie est créé lors de la construction de l'école de garçons en 1865, à l'étagé. Dans une délibération du 11 janvier 1911, la municipalité expose son souhait de déménager la mairie dans l'école des filles, plus grande, sachant que la mairie est difficile d'accès et que son escalier dessert également les pièces du logement de l'instituteur. Le document précise que le secrétaire est l'instituteur des garçons, et qu'il serait nécessaire d'intervenir les deux écoles. Ce déménagement est définitivement écarté en septembre de la même année en raison de la condition de la donation des époux Lelong imposant que le bâtiment qu'ils ont construit reste destiné à une école de filles. Par conséquent, la mairie reste associée à l'école de gar-

Vue générale du presbytère depuis la Communière.





1 Vue sur l'arrière de la maison n°9, depuis l'école Marcel Pagnol.
2 La maison n° 20. 3 La tour d'escalier de la maison n°9.



© Céline Robert

plus ancien déclaré démolé en 1880. Conformément au plan d'alignement de la rue, sa façade est en léger retrait par rapport à la maison voisine. Bien qu'il s'agisse d'une maison de bourg modeste par sa taille, sa façade est très décorative par ses encadrements de baies en pierres calcaires harpés à bossages et sa construction en briques. Ces aspects, ainsi que sa lucarne, semblent avoir été inspirés par la maison n°1 rue de l'Espérance, construite peu de temps avant.

32 MAISON N°9

Cette maison à étage se distingue par sa façade débordant largement sur la rue, et par sa construction surélevée ménageant une cave semi-enterrée, accessible depuis une porte extérieure. Si ces aspects sont des signes d'ancienneté, sa façade dans son état actuel, comme sa toiture terminée sur la gauche par une croupe, sont le fruit de transformations au XIX^e siècle, époque au cours de

cons jusqu'à la construction, à l'emplacement d'une ancienne ferme, de la mairie actuelle ouverte en 1966.

30 LA POSTE, N° 26

Le 26 mai 1894, non satisfait du service postal dont la commune dispose depuis 1822, le conseil municipal décide de demander la création d'un bureau de poste ; cependant les exigences des PTT empêchent l'aboutissement du projet.

La commune renouvelle ensuite régulièrement sa demande à partir de 1909 mais celle-ci n'aboutit qu'en 1913. La Poste se trouve au n°6, rue des Écoles jusqu'à l'aménagement de la maison dans laquelle elle est située depuis 1963. *Poursuivez en direction de la place.*

31 MAISON N°20

Cette maison a été construite à la fin du XIX^e siècle sur les bases d'un bâtiment

laquelle l'édifice a été divisé en deux logements. Cette maison conserve sur l'arrière une tour hors-œuvre abritant un escalier à vis en bois dont le noyau ancien est conservé. Ces éléments permettent de dater ce logis au moins du XVI^e siècle.

Tournez à droite pour emprunter la rue du Vallon.

Rue du Vallon

L'angle des rues du Vallon et de l'abbé Antoine paraît aujourd'hui très large. En 1829, il existe à cet emplacement une maison, propriété du notaire René Gervais Gruau, qui la fait reconstruire en 1849. Cette maison bourgeoise a été rachetée par la commune et détruite en 2005 afin d'améliorer la circulation. Cette rue rejoint le Tusson qu'elle longe avant de le franchir près du lieu des Fontaines. Il existait à cet endroit un pas-

sage à gué, complété d'une simple planche, avant la construction, en 1833, d'un premier pont en bois sur trois piles maçonnées dans le cadre de l'aménagement du chemin de Vancé à Bessé.

Cette rue est bâtie en 1829 mais l'habitat se concentre surtout sur le côté droit, le gauche étant en grande partie occupé par les terrains inondables du Moulin Banal.

Le bâti a peu évolué même si certaines dépendances ont été détruites et les façades des maisons remaniées au XIX^e siècle (n°9), voire au XX^e siècle (n°1 et n°5). La plus ancienne se situe à l'angle de l'impasse du moulin (n°4).

Dans les années 1960, une coopérative agricole y est implantée à son extrémité par Robert Mauclair, marchand de grain en gros, jusqu'alors installé à l'angle de la place de l'église et de la rue de l'Abbé Antoine.

33 MAISON N°4

Cette maison se compose de deux anciennes habitations réunies après 1829 et agrandies par la suite en direction du moulin. Elle épouse la déclivité du terrain, de sorte qu'elle est en partie de plain-pied sur l'impasse du Moulin tandis que sa façade opposée présente un étage desservi par un imposant perron. Cette partie est la propriété en 1829 du tisserand Louis Lechable, qui devait exercer son métier au niveau de l'étage de soubassement conservant la fraîcheur et l'humidité, nécessaire à la préservation de la souplesse du chanvre. Cette maison est ancienne mais ses ouvertures ont été remaniées aux XIX^e et XX^e siècles. Toutefois, la partie bordant la rue présente au premier niveau, sur la cour, des ouvertures à linteaux délardés* datables du XVIII^e siècle.

Rue du Vallon : 1 la rue au début du XX^e siècle, 2 la maison n°4.



© Peche Saintois



1 Le Moulin Banal surélevé après 1874. 2 La passerelle au-dessus de l'ancien bief* asséché. 3 Détail du pan de bois d'une dépendance du Moulin Banal. 4 La rue de l'Abbé Antoine au début du XX^e siècle.

Prolonger votre promenade par l'impasse du Moulin Banal.

34 MOULIN BANAL

Ce moulin est également parfois appelé moulin du bourg. Le nom de Moulin Banal fait référence aux banalités, droits féodaux permettant notamment aux seigneurs d'imposer à leurs sujets d'aller faire moudre leur blé au moulin du seigneur sous l'Ancien Régime*. En empruntant l'impasse du Moulin Banal vous longerez l'arrière de la maison et du moulin pour aboutir au Tusson. En passant le pont, vous verrez à gauche du chemin l'ancien bief* qui alimentait la roue. Le système de vannes permettant d'ouvrir et fermer les portes pour réguler l'eau est conservé, mais son abandon à partir des années 1970 a entraîné l'assèchement du bief, suite à

une importante crue dans les années 1980. Propriété du notaire René Gervais Gruau en 1829, il s'agit alors d'un moulin à blé baillé à ferme. Exploité par un certain Herpin en 1859, puis par un dénommé Jean Peltier en 1874, il disposait de l'emplacement au pignon grâce à la conservation du bâti qui la protégeait, et de deux paires de meules fonctionnant en alternance. Les carnets de patentes industrielles indiquent en 1874 que "l'usine" est sans étage et que la maison du meunier comprend deux pièces.

La partie abritant le mécanisme du moulin et l'outillage a été surélevée à la fin du XIX^e siècle pour être modernisée et dotée d'engrenages en fonte. Après avoir produit de la farine au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une scierie est implantée sur le site par Amédée Lebert avant 1936. Le mécanisme du moulin est remplacé par une turbine entraînant une scie. Reprise par Roger Huger qui l'exploite avec son fils et un ouvrier, cette scierie fonctionne jusqu'à l'installation d'une scierie plus moderne

sur le site du Champ du Moulin par Rémi Huger en 1970.

Aujourd'hui, le Moulin Banal est une résidence privée, l'outillage du moulin a été entièrement démonté, il ne reste que les colonnes en bois qui encadraient jadis le rouet de fosse. La maison a été agrandie. Néanmoins, d'anciennes dépendances, en partie en pan de bois, subsistent.

Revenez sur vos pas puis tournez à droite pour reprendre la rue de l'Abbé Antoine et rejoindre la place

Suite de la rue de l'Abbé Antoine

Cette portion de rue est occupée jusqu'à la première moitié du XX^e siècle principalement par des artisans et des commerçants. Parmi eux, la famille Mauclair y faisait commerce de grain en gros et d'engrais jusqu'au troisième quart du XX^e siècle, dans des bâtiments dont l'un est conservé avec son quai de déchargement. L'autre a été remplacé par un hangar métallique sur structure en parpaings vers 1950 avant le transfert de l'activité place rue du Vallon.



MARIE-VIRGINIE VASLIN

Née le 28 avril 1820 au Vivier de Ruillé dans une famille nombreuse et pauvre, Marie-Virginie Vaslin perd sa mère à l'âge de 10 ans. Son père se remarie et Marie-Virginie est placée comme pastourelle à la ferme de la Loutière à Cogners. Tombée malade, la châtelaine la soigne et la prend sous sa protection. Très reconnaissante, Marie-Virginie décide que ce qu'elle a reçu de Mme Dagoreau, elle le fera pour les autres plus tard. Après bien des tâtonnements, sa vocation s'affirme après la rencontre décisive du père Gautier qui lui indique la cause des servantes, souvent isolées et démunies. Elle fonde une première maison à Blois où elle vit en communauté avec des femmes de sa condition qui partagent son dénuement, sa joie et sa ferveur. Malgré les critiques et les difficultés matérielles, convaincue d'accomplir la volonté de Dieu, elle finit par convaincre l'évêque de Blois et reçoit sa consécration religieuse en 1856. Grâce à son courage et sa ténacité, son œuvre est reconnue sous le nom de Servantes de Marie. Après la création d'autres communautés, au Mans, à Tours et Bourges, elle considère sa mission accomplie. Déchargée de la direction de la congrégation, elle passe quelques mois au Mans, puis attachée à sa région natale, elle se retire en 1870 près de la Joubardière, au Pâtis, où, à la demande du maire de Vancé, M. Gruau, elle secoure les blessés lors de la guerre de 1870-1871. En juillet 1873, son état de santé l'oblige à retourner à Blois où elle meurt le 10 octobre. Aujourd'hui, les sœurs Servantes de Marie sont présentes en France, en Inde, à Madagascar, au Tchad, en Italie et en Angleterre, où elles poursuivent l'œuvre de leur fondatrice.

LEXIQUE

Ancien Régime : régime politique et social correspondant aux règnes des Bourbon d'Henri IV à la Révolution et à l'affirmation de la monarchie de droit divin.

Aveu : dans la société féodale, document consignait les déclarations faites par un vassal pour indiquer les biens ou / et droits qu'il détient de son seigneur.

Balet ou ballet : sorte d'auvent, généralement en bois placé devant la porte d'une église, servant avant la Révolution à abriter les réunions de la communauté d'habitants.

Bardeau : genre de tuile plate en bois fendu, traditionnellement dans la région, en chêne. Autrefois appelé essente, esseule ou encore épairie.

Bief : dérivation de la rivière permettant de conduire l'eau de la rivière à la roue du moulin et de la réguler.

Bimbelotier : artisan fabricant de petits objets.

Bocage : système paysager constitué de parcelles entourées de haies plantées généralement sur un talus bordé d'un fossé.

Bordage : petite exploitation agricole n'excédant pas 10 à 15 hectares.

Châtellenie : au Moyen Âge, premier niveau territorial dans la hiérarchie féodale sur lequel le détenteur d'un château exerce son autorité administrative, judiciaire, fiscale et militaire.

Chenevriil : parcelle dans laquelle on cultive le chanvre.

Commendataire (abbé) : personne (clerc ou laïc) disposant de la concession d'un établissement religieux (cure, abbaye, etc...) qui n'est pas tenue d'en observer les obligations mais en perçoit les revenus.

Croupe : versant de toit triangulaire réunissant les deux pans principaux d'un toit.

Délardé (linteau) : linteau formé d'un arc segmentaire dont la partie inférieure a été taillée obliquement pour une meilleure diffusion de la lumière.

Époque Moderne : période historique qui couvre les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Fief : bien, revenu ou terre concédé par un seigneur à son vassal.

Fuye : terme régional synonyme de pigeonnier.

Gouttereau (mur) : mur sur lequel s'appuie la base du toit portant ou non une gouttière (opposé au pignon).

Ionique (chapiteau) : chapiteau dont les motifs sculptés sont des volutes.

Lambrequin : ornement découpé en bois ou en métal fixé en bordure d'une toiture ou au linteau d'une baie.

Marne : roche sédimentaire composée d'argile et de calcaire dans des proportions variant de 35 à 65 %.

Pilastre : élément vertical encastré dans un mur et formant une faible saillie rectangulaire, il est complété d'une base et d'un chapiteau.

Rebtable : du latin *retro tabula altaris* qui signifie en arrière de l'autel. Décor architectural vertical formant la contre-table de l'autel d'un édifice religieux, il comprend généralement un cadre et, au centre, un tableau ou un décor sculpté.

Staff : matériau composé de plâtre et de fibre végétale.

Terrier : registre, accompagné de plans, contenant la liste des détenteurs de terres et/ou de bâtiments dépendant de la seigneurie et l'indication des redevances qui y sont rattachées.

Tyrolien (enduit) : enduit de finition à l'aspect granuleux, obtenu par projection, à l'origine à l'aide d'un balai de bouleau, et désormais avec une machine de projection permettant de reproduire ce type de finition introduite en France par des maçons italiens originaires du sud du Tyrol.



Documentation

★ **Bibliographie**

- Bouvet (Jean-Philippe), *Carte archéologique de la Gaule, la Sarthe*, Paris, 2001.
- Coutard (André), *Inventaire des moulins à eau de la Sarthe*, Association de Sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe, 2020.
- Le Forestier-Goussé (Jacqueline), *La vie quotidienne à Vancé au temps de la Révolution*, Cercle généalogique Maine et Perche, Bordager éditeur, 2021.
- Adet (Andrée), Huger (Anette), Matherat (Pierre), *Histoire de Vancé*, Vancé, 1995.
- Minier (Jacques-Henri), "À Vancé, Louis Launay et le câble indécaçable", *La vie mancelle et sarthoise n° 422*, avril 2002.
- Moulard (P.), *Notice historique sur la commune de Vancé*, Le Mans, 1893.
- Pasty de la Hylais (E.-J.), *Le Bas-Vendômois historique et monumental*, Le livre d'histoire, 2015 (reprise de la 1^{ère} édition de 1878).
- Pesche (Julien-Rémy), *Dictionnaire topographique, historique et statistique du département de la Sarthe*, le Mans, 6 vol., 1829-1842.
- Plessix (René), *Paroisses et communes de France*, Éditions du CNRS, 1983.
- Vallée (Eugène), *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe*, revu et publié par Latouche (Robert), Paris, 1952.
- Vanfleteren (Antoine), *Bonjour Vancé*, Le Mans, 1995.
- Vanfleteren (Antoine), *Livre d'or, Prince Éric - Vancé et leurs amis Franco-Belges*, Le Mans, 2003.
- Verrier (Philippe), *Sœur et Servante Marie-Virginie Vaslin, fondatrice des Franciscaines Servantes de Marie*, Blois, 2001.
- ★ **Archives municipales de Vancé** : registres de délibération XX^e s.
- ★ **Archives diocésaines** : Inventaire général de la paroisse, 1902.

★ **Archives départementales de la Sarthe** :

- Documents cadastraux : PC 375001 à 010 (Plans 1829 et 1934) et 3 P 375 / 11 à 18 comprenant le procès verbal de délimitation, l'état de section de 1830 et les matrices de 1832 à 1933
- listes nominatives : 2 MI 289 154 (1810) et 2 MI 289 79 (1906-1936)
- 2 O 377/5-8 (bâtiments communaux)
- 2 O 377/10 (cimetière)
- 3 O 211 (Alignement et travaux)
- 4 O 439 (dons et legs)
- 2 P 1582 (patentes industrielles)
- 2 MI 95 (vente des biens nationaux par Charles Girault)
- Fonds Cordonnier : 18 J 596 et 18 J 765

★ **Crédits photographiques**

- ★ Photographies actuelles, sauf mention contraire : CEMJKA-Perche Sarthois 2023
- ★ Cartes postales et autres photographies anciennes, collections privées

★ **Edition**

- ★ Document édité par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, sur papier issu de forêt gérées durablement, certifiées PEFC, à 3000 exemplaires en septembre 2023, à l'occasion du Monument du Mois de Vancé.
- ★ Rédaction : Sylvie Lemercier
- ★ Remerciements à la municipalité de Vancé, à Hubert Paris, Céline Robert, Michel Hureau et les habitants (actuels ou anciens) pour leur accueil, la transmission de leur connaissance du territoire et le prêt de document, ainsi qu'à Noëlle Combe, CAO A déléguée pour son apport sur l'église de Vancé, sans oublier les relecteurs de ce document.
- ★ Mise en page : Jérôme Bulard, d'après charte graphique nationale - Agence des Signes
- ★ Impression : Numeriscan
- ★ Dépôt légal : 2023.

CARTE DU PERCHE SARTHOIS, AVEC LES COMMUNES DISPOSANT D'UN PARCOURS-DÉCOUVERTE. Disponibles en brochure auprès du Perche Sarthois, des offices de tourisme du territoire et des mairies, ou en téléchargement gratuit sur www.perche-sarthois.fr



Tracé du Grand Prix 1906, faisant l'objet d'une brochure propre, également téléchargeable

Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois appartient au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, Direction générale des Patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que la qualité des actions proposées. Aujourd'hui un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité, les pays de la Vallée du Loir, Coëvrons-Mayenne, du Vignoble Nantais, ainsi que les villes de Vendôme, Le Mans, Laval, Angers, Saumur, Tours, Nantes, Saint-Nazaire, Guérande et Fontenay-le-Comte bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme du Perche Sarthois, vous proposent des animations à destination des visiteurs individuels du printemps à l'automne et toute l'année pour les groupes, ainsi que des parcours-découverte pour visiter les villes et villages en autonomie.



VANCÉ
PARCOURS-DÉCOUVERTE
Distance totale 3 km

- A Ancienne grainetterie Mauclair
- B Emplacement de l'ancienne maison Grauu détruite

“VENANT DU NORD DU PERCHE SARTHOIS, JE LAISSAI LES ÉTENDUES DU PLATEAU CALAISIEU POUR ATTEINDRE LA DISCRÈTE VALLÉE DU TUSSON. LÀ, ENTRE BOSQUETS ET PRAIRIES, JE ME LAISSAI SURPRENDRE AU DÉTOUR DES CHEMINS PAR DE VIELLES FERMES ENVELOPPÉES D'UNE LUMIÈRE DOUCE ET DORÉE SOUS LAQUELLE RESPLENDISSAIT LE TUFFEAU DU LOIR. J'ATTEIGNIS VANCÉ AVEC LE SENTIMENT SI RÉJOUISSANT DU DÉPAYSEMENT.”

Vancé, parcours-découverte

Que vous soyez habitant ou visiteur de passage, ce document est fait pour vous. Il a pour but de vous faire découvrir l'histoire et le patrimoine de la commune de Vancé au rythme d'une balade pédestre. Après une introduction générale sur la commune, ce livret vous propose une promenade d'une distance de 3 km qui vous permettra de découvrir l'architecture du bourg et de ses abords.

L'itinéraire proposé ne fait l'objet d'aucun balisage spécifique. Suivez scrupuleusement le fil de parcours détaillé dans le texte et référez-vous au plan. Majoritairement privés, les lieux commentés sont plus ou moins visibles de la voie publique. Merci de ne pas pénétrer à l'intérieur des propriétés et de respecter l'intimité des habitants.

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

24 avenue de Verdun, 72400 La Ferté-Bernard
T. 02 43 60 72 77 / perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr  

Mairie de Vancé

30 rue de l'abbé Antoine, 72310 Vancé
02 43 35 36 32 / mairiedevance@wanadoo.fr

Découvrez le Perche Sarthois sur votre smartphone ou sur votre tablette en flashant ce QR Code !

